

Offre de stage

Service économique régional d'Abidjan Ambassade de France en Côte d'Ivoire

Début du stage : septembre 2026

Durée : 4 mois

Clôture des candidatures : 30/06/2026

Poste et missions

Le stagiaire sera positionné au sein du Pôle agricole et du pôle Développement Durable sous la supervision du conseiller aux affaires agricoles et de la conseillère « Développement Durable », le ou la stagiaire se verra confier les missions suivantes :

- **Produire des études** sur les secteurs agricoles et agroalimentaires, sur les politiques agricoles, sur les échanges de produits agricoles et agroalimentaires des pays de la zone de compétence du SER qui pourront être convenues avec le/la stagiaire recruté(e).
- **Rédiger des notes d'analyse sur les sujets divers**, avec le pôle « développement durable » : sur les enjeux énergétiques, et climatiques, la ville durable, les transports, la mobilité et la biodiversité.
- **Assurer la veille de l'actualité agricole et agroalimentaire des pays** couverts par le SER et contribution à la **lettre mensuelle d'information du service** diffusée à nos partenaires (près de 700 personnes, institutionnel ou secteur privé).
- **Participer à l'organisation de la Conférence Internationale de CODATU 2026** sur la mobilité durable et le climat.
- **Réaliser des veilles thématiques sur les engagements des pays de la zone en matière de lutte contre le changement climatique et la biodiversité** dans la perspective de la COP 31(Climat).

Profil et compétences recherchés

Niveau d'études souhaité : Etudiant Etudiante en école supérieure d'enseignement pour l'agriculture ou l'alimentation

Etudiant Etudiant(e) en Master 1, césure ou Master 2 en environnement et développement durable

Compétences requises :

Au-delà d'une adaptation rapide à l'environnement local, l'autonomie, la curiosité et la conscience professionnelle sont des qualités requises. De bonnes capacités rédactionnelles et le sens du contact et du travail en équipe sont indispensables. Une bonne pratique d'Excel est attendue.

Langues : anglais (niveau C1)

Employeur

Le Service économique régional (SER) d'Abidjan a compétence sur 14 pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Sierra Leone, Togo). Il travaille en étroite collaboration avec les ambassades et les services économiques de la zone qui relèvent de sa compétence. Les principales missions du SER sont :

- a) le pilotage et l'animation des services économiques de sa zone de compétence. À ce titre, il réalise des synthèses et des comparaisons régionales sur les problématiques macro-économiques, financières sectorielles et commerciales, environnementales et agricoles.
- b) l'analyse macro-économique, financière, environnementale et agricole dans les pays de sa zone de compétence. Il donne des avis sur le déroulement des programmes avec le FMI et suit les évolutions des secteurs bancaire et financier.
- c) l'analyse sectorielle et le soutien aux entreprises françaises en Côte d'Ivoire, en particulier dans le cadre de grands contrats en cours de négociation ou signés.
- d) la gestion de la relation bilatérale avec la Côte d'Ivoire dans le domaine économique, financier, environnemental et agricole : l'accompagnement du pays avec les outils financiers (C2D, prêts du Trésor, BPI France assurance export, Fonds d'études FASEP), relations avec les autorités locales, gestion des contentieux, organisation des déplacements des autorités françaises.

Localisation

Ambassade de France en Côte d'Ivoire, Abidjan

Comment postuler ?

Envoyez votre candidature à abidjan@dgtresor.gouv.fr

Merci de joindre obligatoirement un CV d'une page et une lettre de motivation d'une seule page.

Conditions du stage

Seuls les candidats retenus seront contactés.

Pour les personnes présentant les qualifications requises, il n'existe aucune restriction d'âge ou de nationalité pour postuler à un stage dont la durée ne devra toutefois pas dépasser 6 mois. Une convention de l'établissement d'enseignement supérieur français sera demandée.

Un dossier de candidature comportant un CV accompagné d'une lettre de motivation doit être adressé au contact indiqué.

Au-delà de deux mois de stage, la gratification horaire est fixée à 4,50 € depuis janvier 2026. Aucune prise en charge de l'hébergement ou du billet de transport n'est assurée.

Compte tenu des conditions sanitaires évolutives et de sécurité (plusieurs pays ou zones classées orange et rouge), les déplacements dans le pays seront soumis à autorisation selon les règles en vigueur à l'Ambassade.

Logement : Non pris en charge. Sous réserve de l'accord du Secrétariat Général de l'Ambassade de France, la proposition d'un logement de type studio est envisageable, mais non garantie. Un appui du SER sera autrement apporté pour aider le stagiaire à trouver un logement adéquat.

Prendre connaissance de la fiche conseils aux voyageurs pour la Côte d'Ivoire : [Côte d'Ivoire - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères \(diplomatie.gouv.fr\)](https://diplomatie.gouv.fr/fr/les-voyages/les-conseils-aux-voyageurs/cote-d-ivoire)